

Après avoir interdit "La Marseillaise" dans sa mairie, un écolo parisien s'oppose à l'apéro républicain

Nous avons appris, ce jeudi matin, par une brève parue sur le gratuit "20 minutes", que le maire Vert du 2e arrondissement de Paris, Jacques Boutault, avait écrit à la préfecture, pour demander l'interdiction de l'apéro anti-islam.

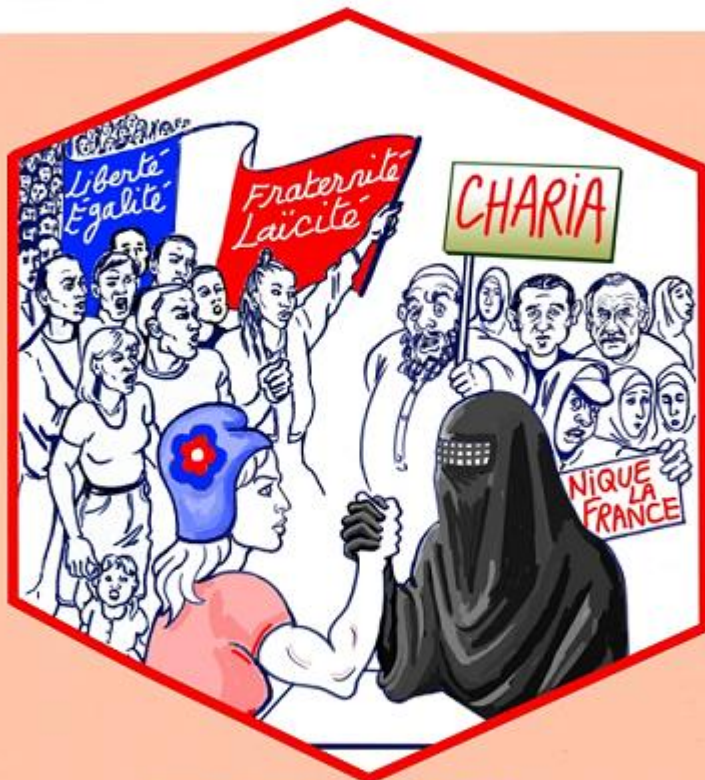
http://paris.lesverts.fr/article.php3?id_article=1988

Immédiatement, les réactions ont été vives. Christine Tasin, présidente de *Résistance Républicaine*, association organisatrice de l'apéro républicain, a exprimé son courroux, et envoyé deux courriers, l'un à Jacques Boutault, l'autre à Bertrand Delanoé.

le-maire-vert-du-deuxieme-arrondissement-veut-faire-interdire-notre-aperitif-republicain-55988089.html

Grand Apéritif Républicain

Le 4 septembre 2010 -18h



140^e ANNIVERSAIRE

4 septembre 1870 : Proclamation de la III^e République

**4 septembre 2010 : défense de la République laïque
contre l'offensive islamiste**

A Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg et Toulouse

Les Verts sont décidément de drôles de personnages. A les entendre, à bas les lois, c'est réac, mais vive la liberté individuelle, c'est tendance ! Vive la liberté de porter le voile à l'école ! Vive la liberté de porter le voile intégral dans la rue ! Vive la liberté de prier dans la rue pour les musulmans ! Vive la liberté de fumer un pétard ! Vive la liberté de cracher sur La Marseillaise ! Vive la liberté d'insulter les profs, les flics ou le Président de la République ! Vive la liberté des enfants-rois ! Vive la liberté d'arracher des plantations d'OGM à l'Inra ! Vive la liberté des clandestins de rester en France ! Vive la liberté

des Roms d'occuper illégalement des terrains privés ! Vive la liberté des SDF de squatter la place de la Bourse, soutenus par Depardieu, Bedos et Renaud, cela c'est anti-capitaliste, coco ! etc.

Mais ils se transforment en khmers verts dès que les Français, désavouant Cohn Bendit, votent contre le TCE, dès que les Suisses osent voter pour l'arrêt de la construction de minarets, dès que des laïques veulent célébrer le 70e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, en organisant un apéro saucisson-pinard, ou commémorer le 140e anniversaire de la IIIe République (quel gros mot).

Dans un débat fort intéressant sur le thème "Fallait-il interdire l'apéro du 18 juin ?", organisé par le site "Enquête et Débats", Sylvain Garel, élu Vert de la mairie de Paris, opposé à Serge Federbusch, élu de la Gauche moderne. Sylvain Garel sera ridiculisé tout au long de l'échange, sur le thème notamment de la liberté d'expression, et n'aura, pour tout argument, qu'un mot à la bouche : *"Apéro raciste, apéro raciste, apéro raciste, extrême droite, extrême droite, extrême droite"*. Serge Federbusch démontre magistralement le côté dangereusement liberticide des maîtres-censeurs, incarné de manière caricaturale par ceux qui ont réclamé l'interdiction de l'apéro du 18 juin. Il donne une véritable leçon de démocratie dont devraient s'inspirer les petits flics du politiquement correct comme Sylvain Garel, qui se réclame par ailleurs, à l'instar d'un Sarkozy, pour la laïcité ouverte.

[echec-et-mat-fallait-il-interdire-lapero-saucisson-pinard/](#)

Jacques Boutault a vu, lui, dans l'initiative du 4 septembre, un apéro "anti-islam". Curieusement, sur son mur facebook, cet homme met en avant le slogan "Ni Dieu Ni Maître". Mais il faut comprendre qu'il ne veut pas du Dieu des chrétiens ! D'ailleurs, les Verts parisiens, derrière Sylvain Garel, seront en première ligne, en 2006, pour s'opposer à Delanoé, jamais en retard d'une bondieuserie, qui avait tenu à être le premier maire de France à donner le nom de Jean-Paul II à une place publique, à Paris.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/societe/20060903.OBS0246/manifestation-contrele-parvis-jean-paul-ii.html>

Mais quand il s'agit du Prophète de la religion d'amour, de tolérance et de paix, là, c'est "Pas touche à mon islam" ! Maxime Lépante avait pointé du doigt l'attitude incroyable du député socialiste du 18e arrondissement, Christophe Caresche, qui disait, très en colère : "Je ne permettrai pas qu'on attaque l'islam".

<http://www.youtube.com/watch?v=0VPnFlldvI>

Manifestement, il a fait un disciple chez ce maire écolo qui se réclame pourtant de culture anar. Nous portons à la connaissance de ce médiocre personnage – en remerciant le lecteur qui nous a fait parvenir ce texte – le discours tenu par Emile Combes, à Renan, en Bretagne.

Discours prononcé lors de l'inauguration de la statue de Renan à Tréguier – 13 septembre 1903 – par Émile COMBES – Président du Conseil – accompagné des ses collaborateurs, protégés par la force armée contre l'hostilité de la population.

"Comme libres-penseurs et à l'exemple de Renan, nous refusons de nous courber sous un enseignement quelconque, de nous soumettre à un symbole, d'abriter derrière une croyance les doutes de notre intelligence.

(Applaudissements.)

Nous faisons profession de consulter et de suivre en toute chose les lumières de la raison. Mais nous n'affichons nullement la prétention d'imposer à autrui notre règle de conduite et notre méthode de raisonnement.

À la différence du prêtre catholique, qui ne monte en chaire que pour jeter l'anathème à ceux qui pensent autrement que lui, nous n'ouvrons la bouche que pour réclamer, en faveur de tout le monde, la libre recherche et le libre examen.

(Applaudissements.)

Ce n'est pas à la religion que nous nous attaquons c'est à ses ministres, qui veulent s'en faire un instrument de domination.

(Bravos.) La religion, en tant que sentiment inné du cœur de l'homme, échappe à notre prise, comme les autres sentiments. En tant que système de croyance, elle a droit à la liberté,

qu'aucun de nous ne songe à lui dénier.

Son domaine est la conscience. Nous serions les premiers à le défendre, si, par un acte législatif ou par une mesure administrative, quelqu'un faisait mine de vouloir s'y introduire de force et s'y comporter en maître. Tout ce que nous demandons à la religion, parce que nous avons le droit de le lui demander, c'est de s'enfermer dans ses temples, de se limiter à l'instruction de ses fidèles et de se garder de toute immixtion dans le domaine civil et politique. (Applaudissements)

Nous sommes entrés en lutte ouverte avec ses ministres, parce qu'ils ont méconnu, de parti pris, le caractère essentiel de leur mission, qui est exclusivement d'ordre spirituel, parce qu'ils visent manifestement à s'emparer de la direction de la société. Rien ne les arrête dans leurs tentatives d'empiètement, ni les lois anciennes, ni les lois concordataires, ni les lois nouvelles de la République. Je n'aurais, pour vous en convaincre, qu'à retracer jour par jour l'histoire des seize derniers mois. [...]

Il peut leur convenir de nous représenter comme des sectaires, parce que nous leur tenons tête avec une fermeté mal servie par la législation existante. Mais l'opinion publique ne s'y trompe pas. À ses yeux, l'ennemi de la religion, ce n'est pas le Gouvernement qui veut la séparer radicalement de la politique, en lui assurant la liberté dans la sphère qui lui est propre; c'est le ministre du culte, qui associe délibérément la politique à la religion, pour s'autoriser à mettre une main despotique à la fois sur la conscience et sur la volonté de la nation.

(Applaudissements)"

L'esprit de la séparation laïque, 1903

www.assemblee-nationale.fr

Emile Combes doit se retourner dans sa tombe, quand il voit, un siècle plus tard, que le poste de maire de notre République laïque peut être occupé par un bobo libéral-libertaire pareil, cancre de la laïcité, qui, épousant fidèlement la bataille politique des islamistes, entend criminaliser et interdire

toute critique de l'offensive islamiste sur le territoire français.